

The Canadian Council on Ecological Areas

ABOUT US

The Canadian Council on Ecological Areas (CCEA) was incorporated in 1982 as a national, non-profit organization with a mission "to facilitate and assist Canadians with the establishment and management of a comprehensive network of protected areas representative of Canada's terrestrial and aquatic ecological natural diversity". It became a registered, charitable organization in 1995.

ORGANIZATION

CCEA is structured to encourage collaboration among an extensive network of partners and collaborators. CCEA draws its membership from federal, provincial, territorial and non-governmental agencies responsible for protected area establishment and management. In addition, academic and private sector experts are included. CCEA is administered by an Executive Board with managing and decision-making authority. The Executive seeks advice and assistance of representatives of the jurisdictions, environmental non-governmental (ENGO) organizations, academic institutions as well as a diverse range of Associates. These advisory bodies are also encouraged to participate and lead various activities of Council.

OBJECTIVES

CCEA's objectives for establishing, protecting and managing a representative and scientifically sound system of protected areas are:

- Inform and to educate Canadians about the importance and roles of protected areas.
- Guide the design and completion of a network of Canadian protected areas including the full range of terrestrial and aquatic environments.
- Determine the ecological requirements and institutional arrangements needed to secure the integrity of protected area networks.
- Advance sound stewardship, management, monitoring and reporting of protected areas.
- Promote the environmental, social and economic values of protected areas in an ecosystem context.
- Facilitate the exchange of relevant information among interested partners through regional and national forums.

ACTIVITIES

CCEA has addressed its objectives in a variety of ways. Some of these are briefly mentioned below:

Research

Relying on a multidisciplinary network of managers, scientists and policy-makers, CCEA provides leadership by undertaking and facilitating discussion on ecosystem-based research, and links between ecosystems, the economy and society.

Information Bases

CCEA initially developed the Canadian Conservation Areas Database (CCAD), a listing of Canada's diverse network of protected areas, and, with its partners, continues to guide its evolution and uses.

Jurisdictional Reports

Through annual jurisdictional reporting of conservation achievements, CCEA provides an important service to help share and compare progress on the creation and management of protected areas.

Conferences & Workshops

CCEA has held numerous conferences and workshops on topical issues that have enabled it members and other interested parties to exchange information.

Publications

CCEA publishes conference and workshop proceedings, occasional papers, a newsletter, and fact sheets on various protected area topics.

Web site

CCEA maintains a website containing information on its publications, information on upcoming workshops and other activities and information on Council.

Gold Leaf Awards

CCEA annually recognizes the achievement of a wide variety of protected area experts, supporters, practitioners, and organizations at all levels of society.

Working Groups

CCEA has established working groups to share approaches and develop strategies on key issues affecting protection and conservation such as climate change and ecological integrity.

Stan Rowe Home Place Graduate Award

CCEA will annually provide a cash award, to a graduate student studying in Canada and engaged in a research project that is directly related to CCEA's Mission.

WWW.

CCEA

.ORG

Helping Canadians establish and manage protected ecological areas

Le Conseil canadien des aires écologiques

À NOTRE SUJET

Le Conseil canadien sur les aires écologiques (CCAÉ) a été constitué en société en 1982 en tant qu'organisme national à but non lucratif dont la mission consiste à « faciliter et permettre l'établissement et la gestion d'un réseau global d'aires protégées représentatives de la diversité naturelle terrestre et aquatique du Canada sur le plan écologique ». Le Conseil est devenu un organisme de bienfaisance enregistré en 1995.

ORGANISATION

Le CCAÉ est structuré de façon à inciter la collaboration au sein d'un vaste réseau de partenaires et de collaborateurs. Le CCAÉ recrute ses membres parmi les organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et non gouvernementaux qui sont responsables de l'établissement et de la gestion des aires protégées. De plus, il compte des membres experts provenant des secteurs universitaires et privés. Le CCAÉ est géré par un conseil de direction possédant les pouvoirs décisionnels et de gestion. La direction demande des avis et de l'aide auprès des représentants des compétences, des organismes non gouvernementaux environnementaux (ONGE), des établissements d'enseignement supérieur ainsi que d'une gamme variée d'associés. Ces organismes consultatifs sont également incités à participer à différentes activités du Conseil et à les diriger.

OBJECTIFS

Les objectifs du CCAÉ en ce qui concerne l'établissement, la protection et la gestion d'un réseau représentatif et basé sur des principes scientifiques valides d'aires protégées sont les suivants :

- informer et sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens sur l'importance et les rôles des aires protégées;
- guider la conception et la réalisation d'un réseau d'aires protégées au Canada, y compris la gamme complète des milieux terrestres et aquatiques;
- déterminer les exigences écologiques et les dispositions institutionnelles requises afin de protéger l'intégrité du réseau des aires protégées;
- promouvoir une intendance, une gestion, une surveillance et une production de rapports saines à l'égard des aires protégées; préconiser les valeurs environnementales, sociales et économiques des aires protégées dans le contexte des écosystèmes;
- faciliter l'échange de renseignements pertinents entre les partenaires intéressés par le truchement de forums régionaux et nationaux.

ACTIVITÉS

Le CCAÉ a traité ses objectifs de différentes façons, dont certaines sont mentionnées brièvement ci-dessous :

Recherche

En tirant profit d'un réseau multidisciplinaire de gestionnaires, de scientifiques et de responsables des politiques, le CCAÉ assume la direction en entreprenant et en facilitant la discussion à l'égard de la recherche écosystémique et sur les liens entre les écosystèmes, l'économie et la société.

Bases d'information

Le CCAÉ a élaboré au départ la Base de données sur les aires de conservation canadiennes (BDACC), une liste du réseau varié des aires protégées du Canada et, à l'aide de ses partenaires, continue de guider son évolution et ses utilisations.

Rapports des compétences

Au moyen des rapports annuels des compétences sur les réussites en matière de conservation, le CCAÉ fournit des services essentiels par l'échange et la comparaison des progrès accomplis en ce qui a trait à la création et à la gestion des aires protégées.

Conférences et ateliers

Le CCAÉ a tenu un grand nombre de conférences et d'ateliers sur des questions d'actualité qui ont permis à ses membres et aux autres parties intéressées d'échanger de l'information.

Publications

Le CCAÉ publie des actes de conférences et d'ateliers, des publications hors-série, un bulletin et des feuillets d'information sur différents sujets concernant les aires protégées.

Site Web

Le CCAÉ maintient un site Web renfermant des renseignements sur ses publications, sur les ateliers prochains et sur d'autres activités, ainsi que des renseignements sur le Conseil.

Prix Palme d'or

Le CCAÉ souligne annuellement la réussite d'une grande variété de spécialistes, d'adeptes, de praticiens et d'organismes dans le secteur des aires protégées provenant de tous les niveaux de la société.

Groupes de travail

Le CCAÉ a formé des groupes de travail afin de partager les approches et d'élaborer des stratégies sur les questions fondamentales concernant la protection et la conservation, dont le changement climatique et l'intégrité écologique.

La Bourse d'études graduées

« Home Place » de Stan Rowe

Le CCAÉ offre une bourse financière annuelle à un élève gradué étudiant au Canada et travaillant à un projet de recherche directement relié à la mission du CCAÉ.

WWW.

CCEA

.ORG

En aide aux Canadiens pour l'établissement et la gestion des aires écologiques protégées